



Conseil économique  
et social

Distr.  
RESTREINTE

E/CONF.85/L.5  
17 juin 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LA NORMALISATION DES NOMS  
GEOGRAPHIQUES  
New York, 25 août-3 septembre 1992  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

TERMINOLOGIE DE LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Projet de résolution concernant l'édition multilingue  
du Glossaire de terminologie toponymique

Présenté par le Groupe d'experts des Nations Unies sur  
les noms géographiques\*\*

1. A sa quinzième session, qui s'est tenue à Genève en mai 1989 (voir document des Nations Unies ESA/R/TC/GN/12 du 12 juillet 1989), le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a créé un Groupe de travail de la terminologie toponymique chargé d'établir un nouveau glossaire de terminologie toponymique. Etant donné que dans le précédent glossaire des différences ont été constatées entre les textes rédigés dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, il a été décidé que le nouveau glossaire serait, dans un premier temps, publié en anglais uniquement, avant d'être traduit dans les autres langues.

2. Conformément au calendrier proposé par le convocateur du Groupe de travail de la terminologie en 1989, le nouveau glossaire a été présenté au Groupe d'experts à sa seizième session, et il est maintenant soumis à la Sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

---

\* E/CONF.85/1, Rev.1.

\*\* Etabli par M. Naftali Kadmon, convocateur du Groupe de travail de la terminologie.

3. Il est recommandé de commencer immédiatement les travaux d'élaboration de l'édition multilingue du présent glossaire, qui, se présentant sous forme d'un dictionnaire de terminologie toponymique, devrait être accessible au plus grand nombre possible d'utilisateurs et contribuer au maximum à la normalisation, tant à l'échelon national qu'international, des noms géographiques.

4. Il est donc recommandé à la Sixième Conférence d'adopter la résolution ci-après.

#### PROJET DE RESOLUTION

##### La Conférence,

Notant qu'un nouveau glossaire a été établi par le Groupe de travail de la terminologie toponymique, comme l'a recommandé le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques à sa quinzième session,

Notant également que, conformément à la même recommandation, le présent glossaire a été établi, dans un premier temps, en anglais seulement,

Sachant qu'afin d'assurer une normalisation maximale des noms géographiques, à l'échelon national et international, il faudrait que le glossaire fasse l'objet de la diffusion la plus large possible,

1. Recommande que le Groupe de travail de la terminologie toponymique soit prié de poursuivre ses travaux, en vue d'établir un dictionnaire multilingue de terminologie toponymique qui inclurait les cinq autres langues officielles de l'Organisation des Nations Unies;

2. Recommande également que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies soit prié d'assurer, selon un calendrier préalablement établi, la traduction du nouveau glossaire à partir de l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'Organisation des Nations Unies;

3. Recommande en outre qu'à sa dix-septième session, le Groupe d'experts désigne, au sein du Groupe de travail, un ou plusieurs experts chargés d'assurer et de superviser la traduction du glossaire dans chacune des langues susmentionnées;

4. Prie instamment le Groupe d'experts de demander au Groupe de travail de revoir périodiquement le dictionnaire multilingue et de le mettre à jour en tant que de besoin.

-----